



Commune de BAREZIA-SUR-L'AIN

Annexes



Echelle : 1/6000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES (type AC1)

- Monuments historiques protégés
- Périmètre de protection des monuments historiques

SERVITUDE RESULTANT D'UN PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES ETABLIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT OU D'UN DOCUMENT VALANT PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (type PM1)

- Zone 1 - PPR Vouglans-Nord
- Zone 2 - PPR Vouglans-Nord
- Zone 3 - PPR Vouglans-Nord

BOIS ET FORÊTS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

- Soumis au régime forestier

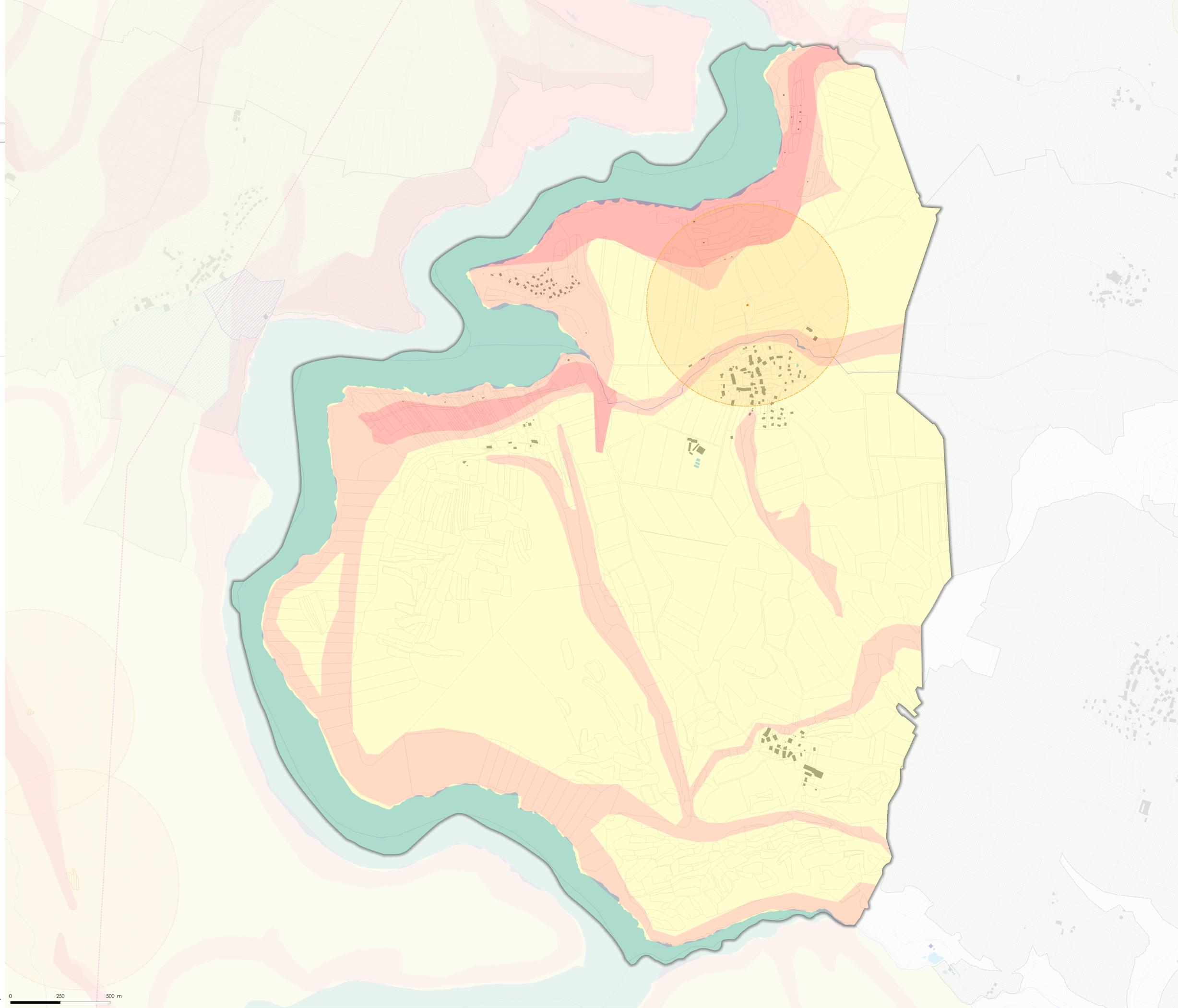
Informations complémentaires

- Parcelles
- Bâti
- Cimetière
- Surfaces en eau
- Cours d'eau
- Routes

Liste du patrimoine

Type	Nom	Type de protection	Commune
Immeuble	Chapelle du cimetière désaffecté (ancienne)	Classé	Barezia-sur-l'Ain

Liste des coplages





Commune de BLYE

Annexes



Echelle : 1/6000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUEES EN VERTU
DES ARTICLE L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)

Captage d'eau potable

- AEP
- Périmètre protection immédiat des captages
- Périmètre protection rapproché des captages

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

- Soumis au régime forestier

Informations complémentaires

- Parcelles
- Bâlis
- Cimelière
- Surfaces en eau
- Cours d'eau
- Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages

Usage	Nom captage	Commune	Date DUP	DUP
AEP	BLYE	BLYE	2014-05-09	039_DUP_0147





Commune de BOISSIA

Annexes



Echelle : 1/4500 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES (type AC1)

- Monuments historiques protégés
- Périmètre de protection des monuments historiques

SERVITUDE RESULTANT D'UN PLAN DE PREVENTION DES RIQUEES NATURELS PREVISIBLES ETABLIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT OU D'UN DOCUMENT VALANT PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (type PM1)

- Zone 1 - PPR Vouglans-Nord
- Zone 2 - PPR Vouglans-Nord
- Zone 3 - PPR Vouglans-Nord

SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES (type I4)

- Ligne électrique 3ème catégorie
- LIAISON 63kV NO 1 BLYE-SAISSE (LA)
- LIAISON 63kV NO 1 MOREZ-SAISSE (LA)

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

- Soumis au régime forestier

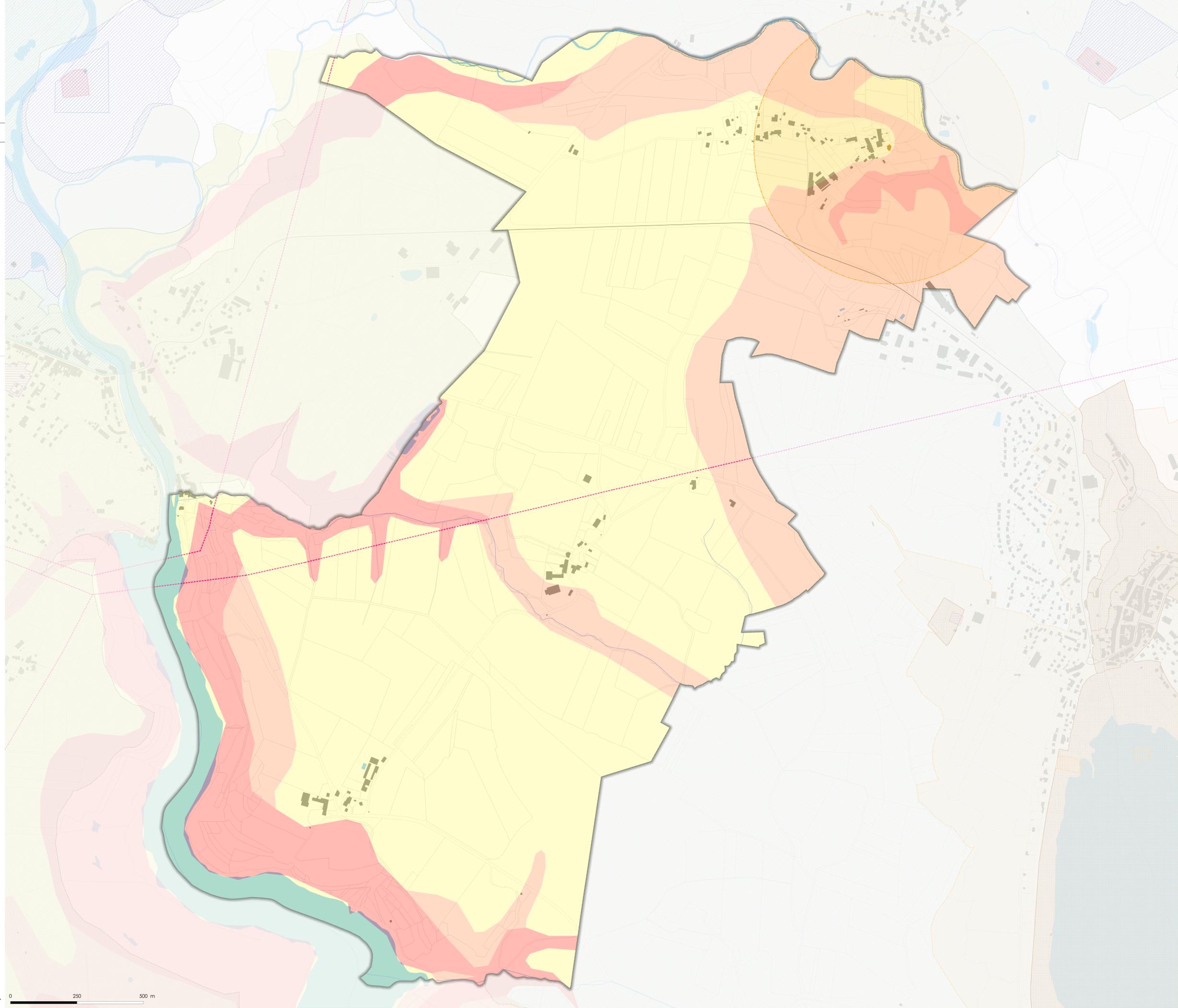
Informations complémentaires

- Parcelles
- Bâtis
- Cimetière
- Surfaces en eau
- Cours d'eau
- Routes

Liste du patrimoine

Type	Nom	Type de protection	Commune
Immeuble	Château	Patrimoine inscrit	Boissia

Liste des coplages





Commune de BONLIEU

Annexes



Echelle : 1/7000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDE DE PROTECTION DES SITES CLASSES ET INSCRITS (type AC2)

Site Classé

SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU DES ARTICLES L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)

Caplage d'eau potable

AEP

PRV

Périmètre protection immédiat des captages

Périmètre protection rapproché des captages

Périmètre protection éloigné des captages

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

Soumis au régime forestier

Informations complémentaires

Parcelles

Bâtis

Cheminère

Surfaces en eau

Cours d'eau

Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages

Usage	Nom captage	Commune	Date DUP	DUP
ASP	LE MARAIS	BONLIEU	2009-03-13	039_DUP_0007
ASP	CHAMBELLES	BONLIEU	2009-03-13	039_DUP_0007
ASP	LES MOINES	BONLIEU	2009-03-13	039_DUP_0007
PRV	SOURCE DU SAUT GIRARD	BONLIEU	2009-11-18	no_duc
ASP	BOUZAILES	BONLIEU	2009-03-13	039_DUP_0007

Commune de CHARCIER



Echelle : 1/6000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
 décision du 3 avril 2024



SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU
 DES ARTICLE L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)

- Captage d'eau potable**
-  AEP
 -  Périmètre protection immédiat des captages
 -  Périmètre protection rapproché des captages
 -  Périmètre protection éloigné des captages

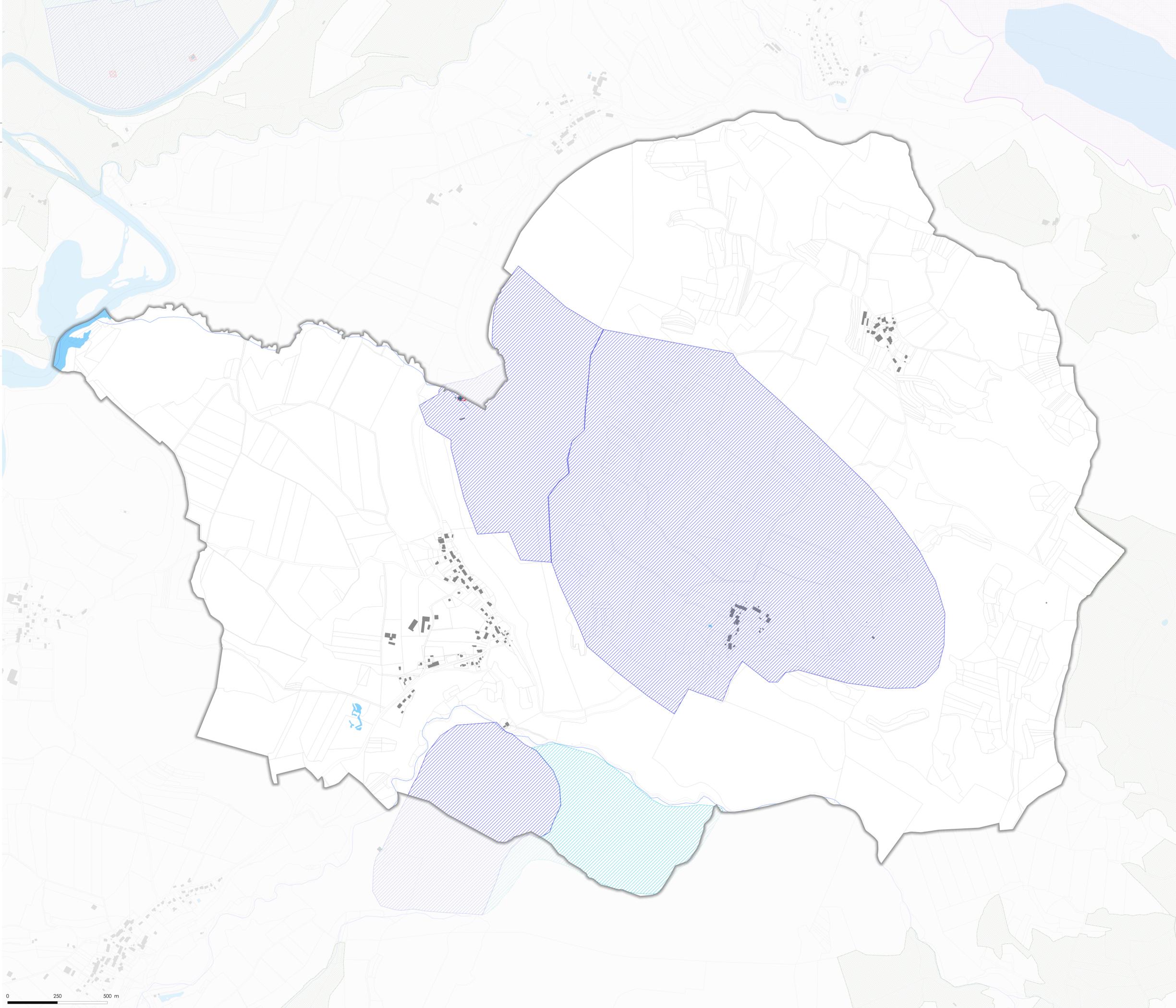
- BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER**
-  Soumis au régime forestier

- Informations complémentaires**
-  Parcelles
 -  Bâti
 -  Cimetières
 -  Surfaces en eau
 -  Cours d'eau
 -  Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages

Usage	Nom captage	Commune	Date DUP	DUP
AEP	LE DUJON	CHARCIER	2010-05-19	039_DUP_0014





Commune de CHAREZIER

Annexes



Echelle : 1/6500 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU DES ARTICLES L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)

Captage d'eau potable

- AEP
- Périmètre protection immédiat des captages
- Périmètre protection rapproché des captages
- Périmètre protection éloigné des captages

SERVITUDE RESULTANT D'UN PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT OU D'UN DOCUMENT VALANT PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (type PM1)

- Zone 3 - PPR Vouglans-Nord

SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES (type I4)

Ligne électrique 3ème catégorie

- LIAISON 63kV NO 1 BLYE-SAISSE (LA)
- Poste électrique

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

- Soumis au régime forestier

Informations complémentaires

- Parcelles
- Bâtis
- Cimelière
- Surfaces en eau
- Cours d'eau
- Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages

Usage	Nom captage	Commune	Date DUF	DUF
AEP	SUD	CHAREZIER	2010-09-03	03P_DUP_0093
AEP	SUR LA TOUR (DU BOIS)	CHAREZIER	2010-04-03	03P_DUP_0015
AEP	NORD	CHAREZIER	2010-09-03	03P_DUP_0093





Commune de CHATILLON

Annexes



Echelle : 1/8000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTAUEES EN VERTU
DES ARTICLE L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)

Captage d'eau potable

- AEP
- Périmètre protection immédiat des captages
- Périmètre protection rapproché des captages
- Périmètre protection éloigné des captages

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

- Soumis au régime forestier

Informations complémentaires

- Parcelles
- Bâtis
- Cimelière
- Surfaces en eau
- Cours d'eau
- Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages

Usage	Nom captage	Commune	Date DUP	DUP
AEP	CHATILLON	CHATILLON		no. 50C





Commune de CHEVROTAINE

Annexes



Echelle : 1/4500 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024

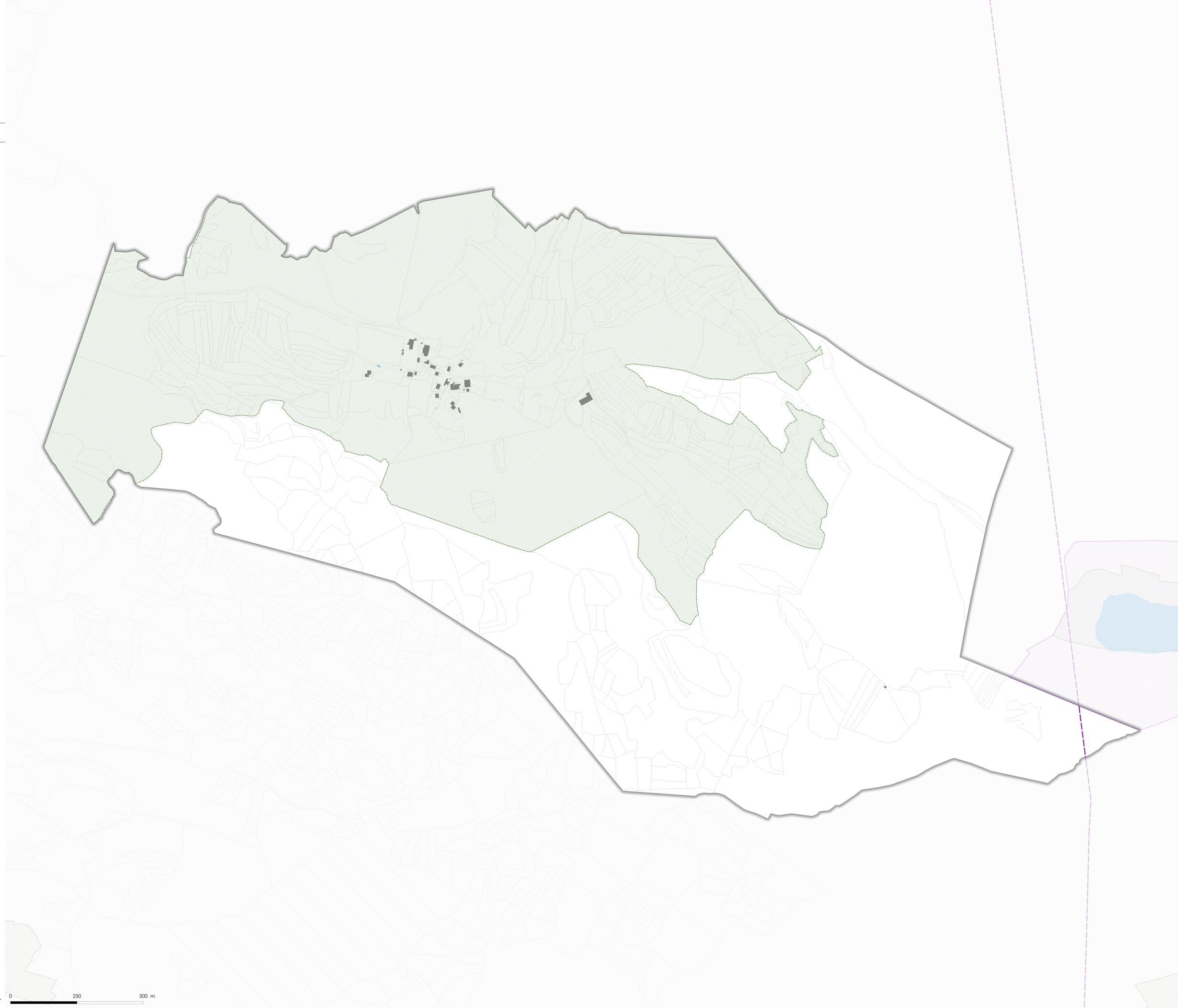


- SERVITUDE DE PROTECTION DES SITES CLASSES ET INSCRITS (type AC2)**
■ Site Classé
- SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES (type I4)**
— Ligne électrique 3ème catégorie
— LIAISON 225KV NO 1 CHAMPAGNOLE - GENISSAT-POSTE
- BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER**
■ Soumis au régime forestier

- Informations complémentaires**
- Parcelles
 - Bâti
 - Châlière
 - Surfaces en eau
 - Cours d'eau
 - Routes

Liste du patrimoine

Liste des coplages





Commune de CLAIRVAUX-LES-LACS

Annexes



Echelle : 1/7500 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



- SERVITUDE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES (type AC1)**
 - Monuments historiques protégés
 - Périmètre de protection des monuments historiques
- SERVITUDE DE PROTECTION DES SITES CLASSES ET INSCRITS (type AC2)**
 - Site inscrit
- ZONES DE PROTECTION DU PATIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN INSTITUTEES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 70 DE LA LOI N° 83-8 DU 7 JANVIER 1983 (type AC4)**
 - Site Patrimonial Remarquable
- SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU DES ARTICLES L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)**
- Captage d'eau potable**
 - ASP
 - PRV
 - Périmètre protection immédiat des captages
 - Périmètre protection rapproché des captages
 - Périmètre protection éloigné des captages
- SERVITUDE RESULTANT D'UN PLAN DE PREVENTION DES RIQUES NATURELS PREVISIBLES ETABLIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT OU D'UN DOCUMENT VALANT PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-4 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (type PM1)**
 - Zone 1 - PPR Vouglans-Nord
 - Zone 2 - PPR Vouglans-Nord
 - Zone 3 - PPR Vouglans-Nord
- SERVITUDES LIEES A LA PROTECTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS (type J51)**
 - Equipements sportifs
- SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES (type I4)**
 - Ligne électrique 3ème catégorie
 - LIAISON 63kV NO 1 MOREZ-SAISE (LA)
- BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER**
 - Soumis au régime forestier

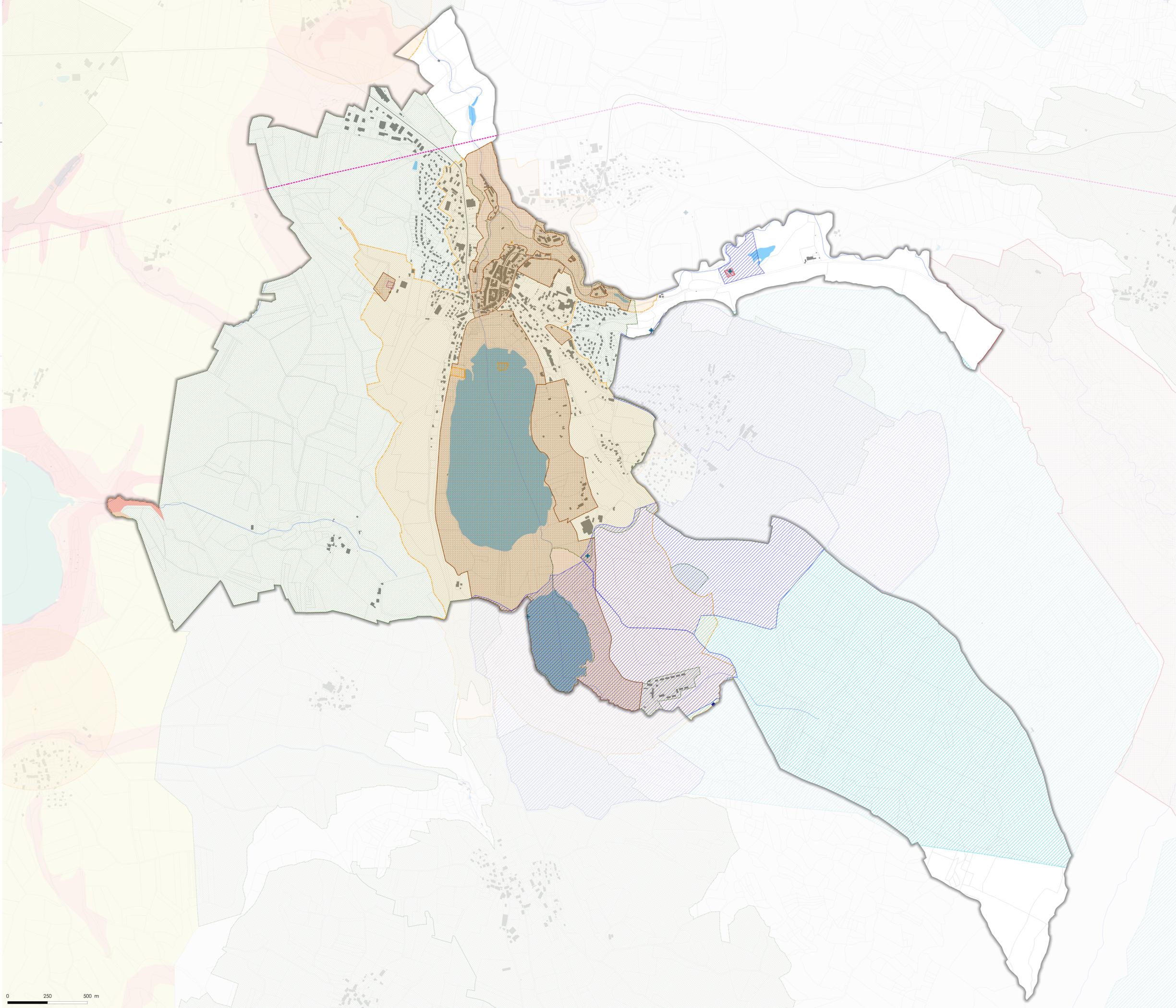
- Informations complémentaires**
- Parcelles
 - Bâlis
 - Cimetière
 - Surfaces en eau
 - Cours d'eau
 - Routes

Liste du patrimoine

Type	Nom	Type de protection	Commune
Immeuble	Château (ancien)	Patrimoine Inscrit	Clairvaux-Lacs
Immeuble	Stations préhistoriques numéros II et IV	Patrimoine Classé	Clairvaux-Lacs

Liste des captages

Usage	Nom captage	Commune	Date DUP	DUP
ASP	LE PAS	CLAIRVAUX-LES-LACS	2006-08-22	039_DUP_0021
ASP	LES SAPHIS	CLAIRVAUX-LES-LACS	1988-11-24	039_DUP_0022
ASP	LES GINES	CLAIRVAUX-LES-LACS	2006-08-22	039_DUP_0021
PRV	COLOGNE ST-OVEN	CLAIRVAUX-LES-LACS		ps_006
ASP	LE PETIT LAC	CLAIRVAUX-LES-LACS	2006-08-22	039_DUP_0108





Commune de COGNA

Annexes



Echelle : 1/5000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



- SERVITUDE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES (type AC1)**
Périmètre de protection des monuments historiques
- SERVITUDE DE PROTECTION DES SITES CLASSES ET INSCRITS (type AC2)**
Site inscrit
- ZONES DE PROTECTION DU PATIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN INSTITUTEES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 70 DE LA LOI N° 83-8 DU 7 JANVIER 1983 (type AC4)**
Site Patrimonial Remarquable
- SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU DES ARTICLES L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)**
Captage d'eau potable
ASP
Périmètre protection immédiat des captages
Périmètre protection éloigné des captages
- SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES (type I4)**
Ligne électrique 3ème catégorie
LIAISON 63kV N° 1 MOREZ-SAISE (LA)
- BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER**
Soumis au régime forestier

- Informations complémentaires**
- Parcelles
 - Bâtis
 - Cimetière
 - Surfaces en eau
 - Cours d'eau
 - Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages

Usage	Nom captage	Commune	Date DUP	DUP
ASP	LA USE AU BOIS	COGNA	1956-07-20	039_DUP_0161





Commune de DENEZIERES

Annexes



Echelle : 1/6000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDE DE PROTECTION DES SITES CLASSES ET INSCRITS (type AC2)

Site Classé

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

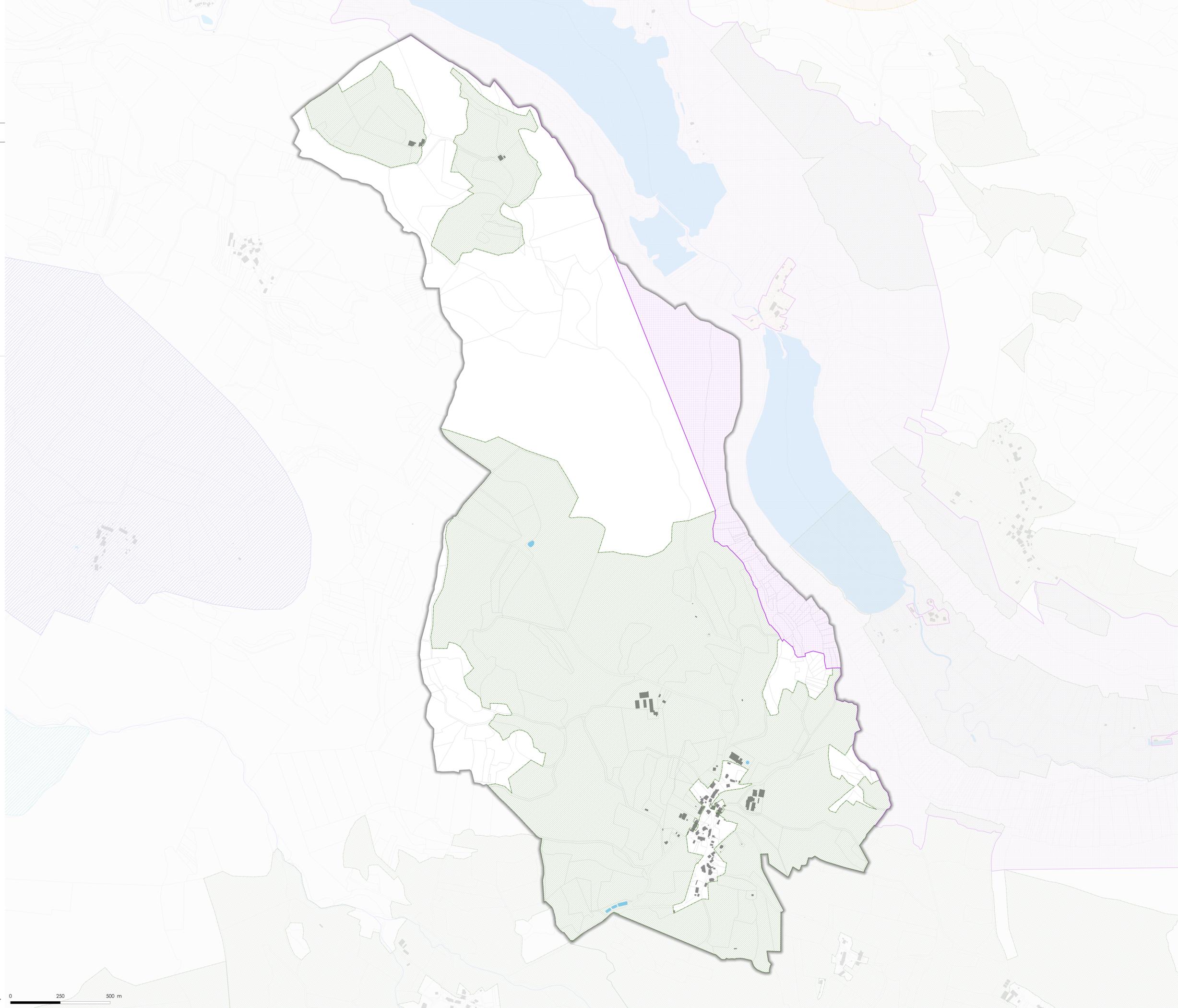
Soumis au régime forestier

Informations complémentaires

- Parcelles
- Bâtis
- Chimellère
- Surfaces en eau
- Cours d'eau
- Routes

Liste du patrimoine

Liste des coplages





Commune de DOUCIER

Annexes



Echelle : 1/8000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES (type AC1)

- Monuments historiques protégés
- Périmètre de protection des monuments historiques

SERVITUDE DE PROTECTION DES SITES CLASSES ET INSCRITS (type AC2)

- Site Classé
- Site inscrit

SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU DES ARTICLES L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)

- Périmètre protection immédiat des captages
- Périmètre protection rapproché des captages

SERVITUDE RESULTANT D'UN PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES ETABLIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT OU D'UN DOCUMENT VALANT PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (type PM1)

- Zone 1 - R111-3 Secteur Lac de Chatain
- Zone 2 - R111-3 Secteur Lac de Chatain
- Zone 3 - R111-3 Secteur Lac de Chatain

SERVITUDES LIEES A LA PROTECTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS (type JS1)

- Equipements sportifs

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

- Soumis au régime forestier

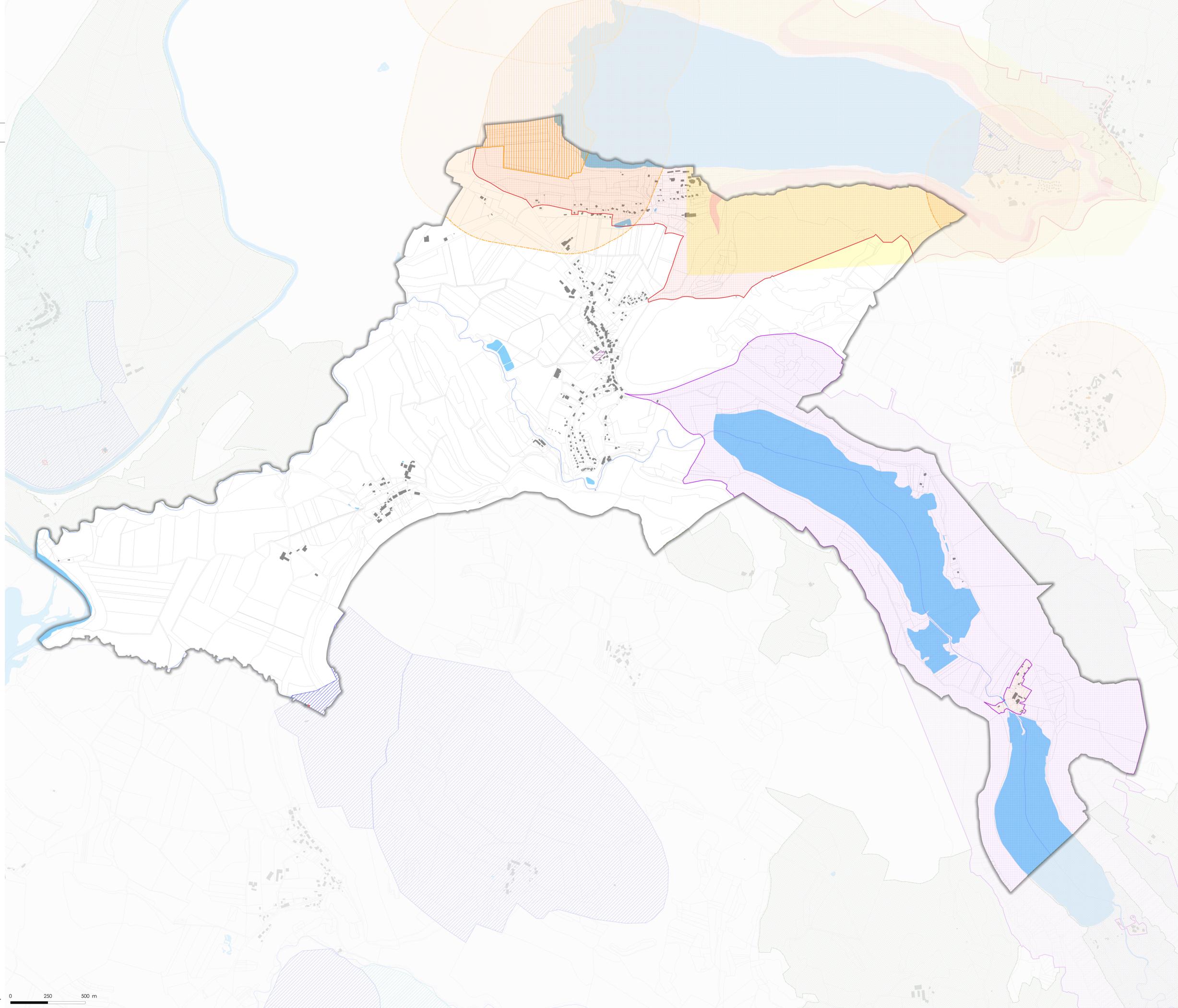
Informations complémentaires

- Parcelles
- Bâtis
- Chimellère
- Surfaces en eau
- Cours d'eau
- Routes

Liste du patrimoine

Type	Nom	Type de protection	Commune
Immeuble	Villages patrifilles du lac Chatain	Patrimoine Classé-Inscrit	Fontenu

Liste des captages





Commune de FONTENU

Annexes



Echelle : 1/6000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES (type AC1)

- Monuments historiques protégés
- Périmètre de protection des monuments historiques

SERVITUDE DE PROTECTION DES SITES CLASSES ET INSCRITS (type AC2)

- Site inscrit

SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU DES ARTICLES L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)

Captage d'eau potable

- AEP
- Périmètre protection immédiat des captages
- Périmètre protection rapproché des captages

SERVITUDE RESULTANT D'UN PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES ETABLIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT OU D'UN DOCUMENT VALANT PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (type PM1)

- Zone 1 - R111-3 Secteur Lac de Chalain
- Zone 2 - R111-3 Secteur Lac de Chalain
- Zone 3 - R111-3 Secteur Lac de Chalain

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

- Soumis au régime forestier

Informations complémentaires

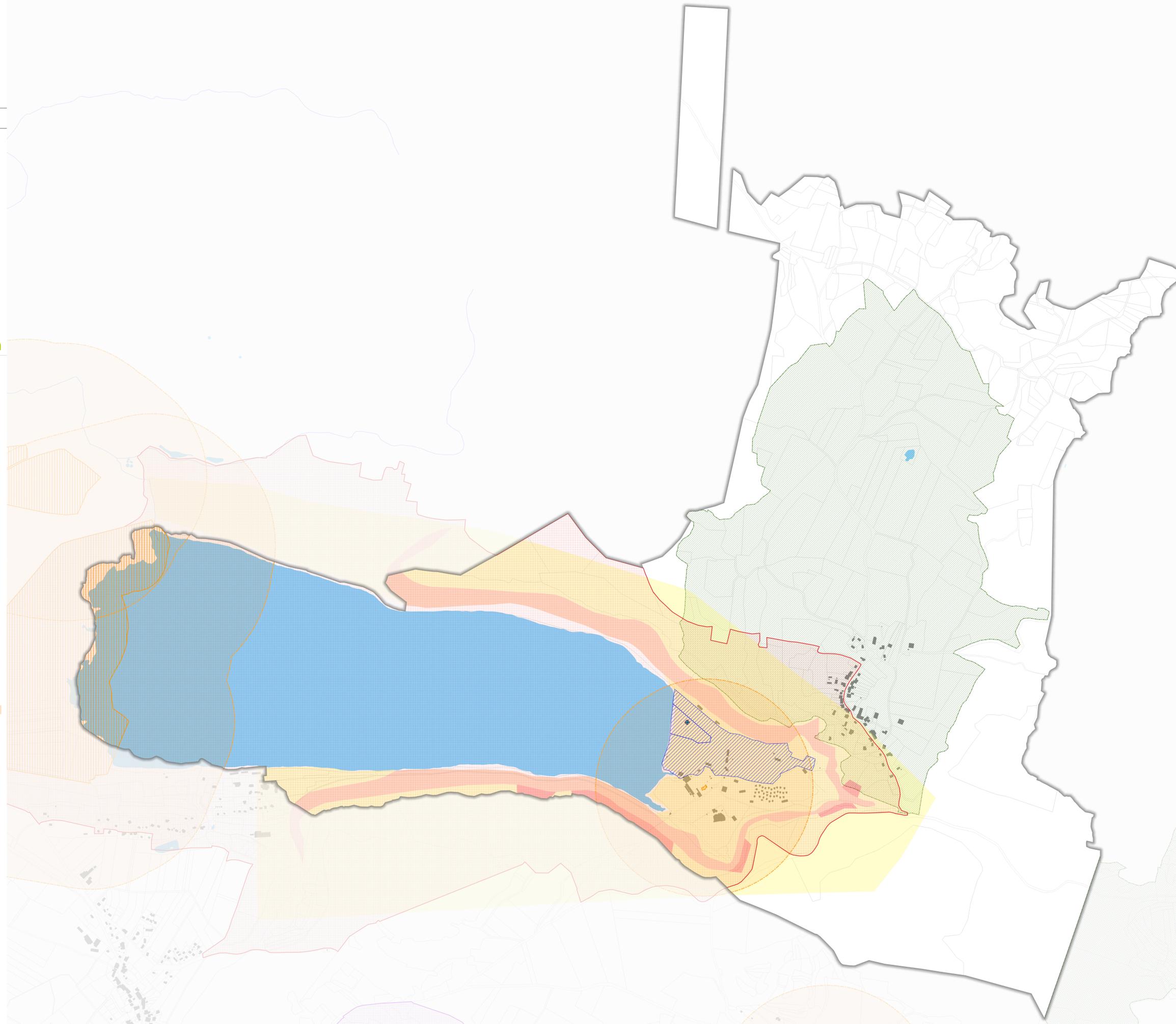
- Parcelles
- Bâtis
- Cimetière
- Surfaces en eau
- Cours d'eau
- Routes

Liste du patrimoine

Type	Nom	Type de protection	Commune
Immeuble	Château de Chalain (ruines)	Inscrit	Fontenu
Immeuble	Villages parcellés du lac Chalain	Parcellaire classé-inscrit	Fontenu

Liste des captages

Usage	Nom captage	Commune	Date DUP	DUP
AEP	CHALAIN	FONTENU	2007-02-13	039_DUP_0173





Commune de HAUTECOUR

Annexes



Echelle : 1/5000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES (type AC1)

Périmètre de protection des monuments historiques

SERVITUDE DE PROTECTION DES SITES CLASSES ET INSCRITS (type AC2)

Site inscrit

SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU DES ARTICLE L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)

Périmètre protection rapproché des captages

Périmètre protection éloigné des captages

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

Soumis au régime forestier

Informations complémentaires

Parcelles

Bâti

Cimetières

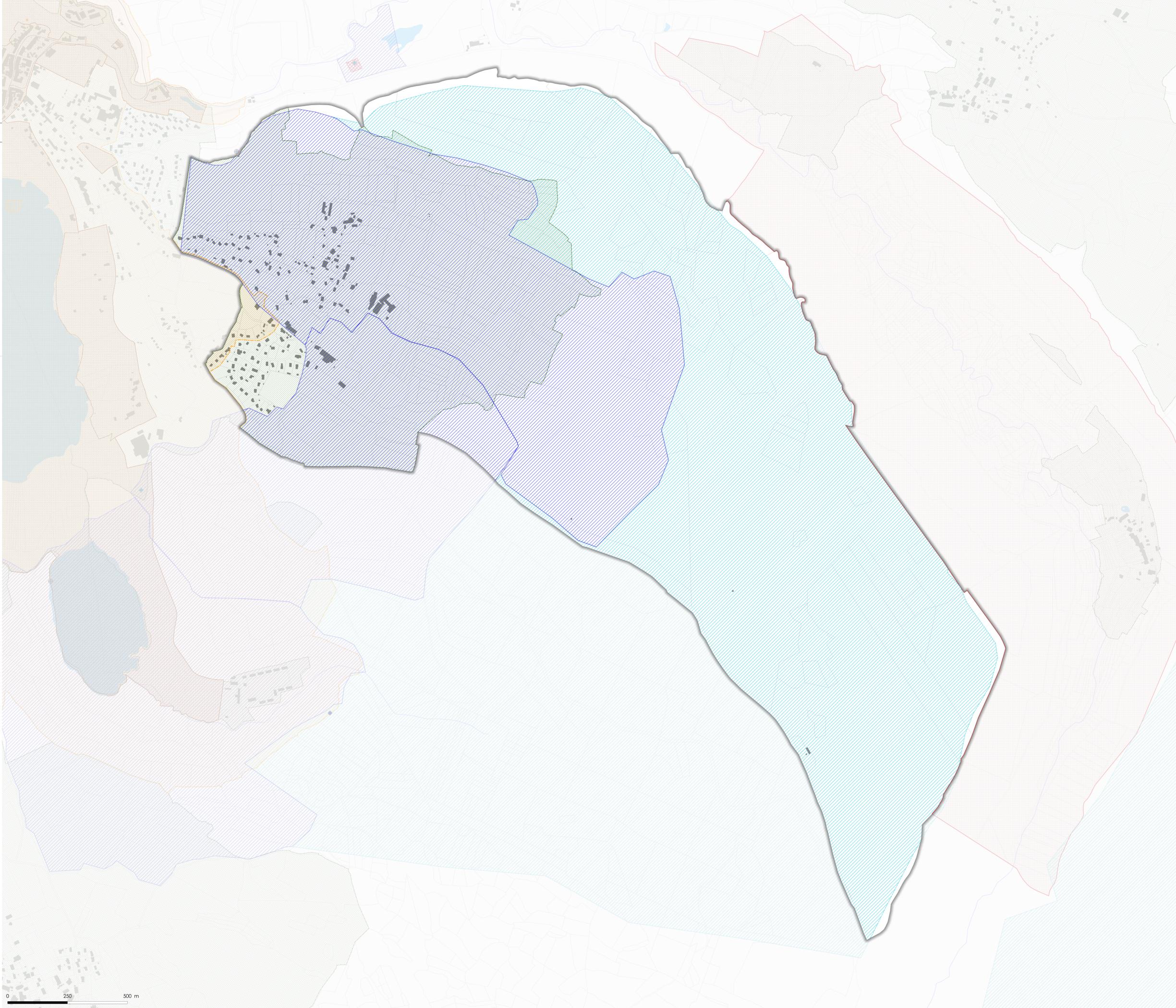
Surfaces en eau

Cours d'eau

Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages





Commune de LA FRASNEE

Annexes



Echelle : 1/4500 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



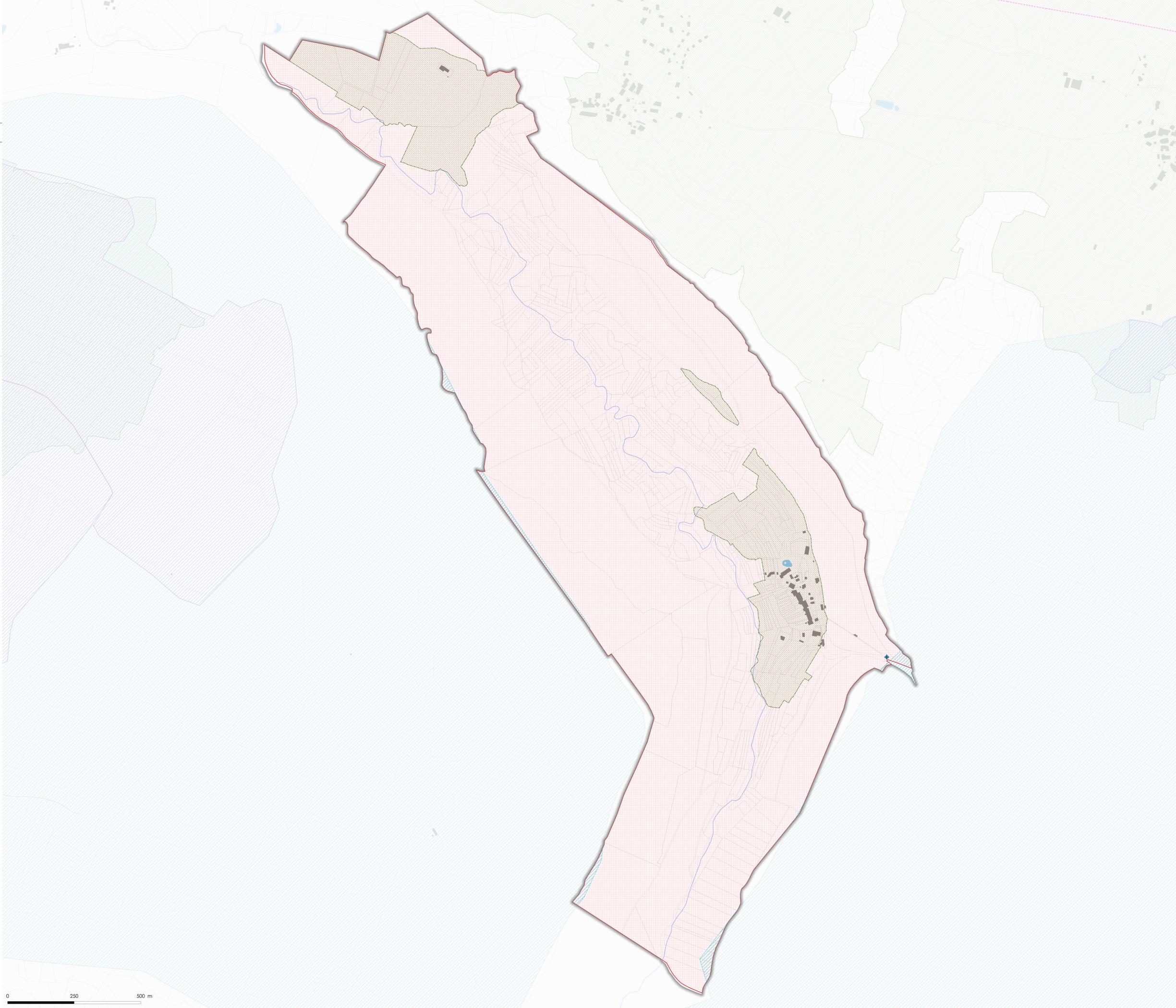
- SERVITUDE DE PROTECTION DES SITES CLASSES ET INSCRITS (type AC2)**
Site inscrit
- SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU DES ARTICLES L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)**
- Caplage d'eau potable**
AEP
Périmètre protection immédiat des captages
Périmètre protection éloigné des captages
- BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER**
Soumis au régime forestier

- Informations complémentaires**
- Parcelles
 - Bâtis
 - Cimetière
 - Surfaces en eau
 - Cours d'eau
 - Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages

Usage	Nom captage	Commune	Date DLP	DLP
AEP	LA GONGONE	FRASNEE (LA)	2017-04-20	039_DUP_0189





Commune de LARGILLAY-MARSONNAY

Annexes



Echelle : 1/4500 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU DES ARTICLES L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)

Captage d'eau potable

- AEP
- Périmètre protection immédiat des captages
- Périmètre protection rapproché des captages
- Périmètre protection éloigné des captages

SERVITUDE RESULTANT D'UN PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT OU D'UN DOCUMENT VALANT PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (type PM1)

- Zone 1 - PPR Vouglans-Nord
- Zone 2 - PPR Vouglans-Nord
- Zone 3 - PPR Vouglans-Nord

SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES (type I4)

Ligne électrique 3ème catégorie

- LIAISON 63kV NO 1 SAÏSSE (LA)-VOUGLANS

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

- Soumis au régime forestier

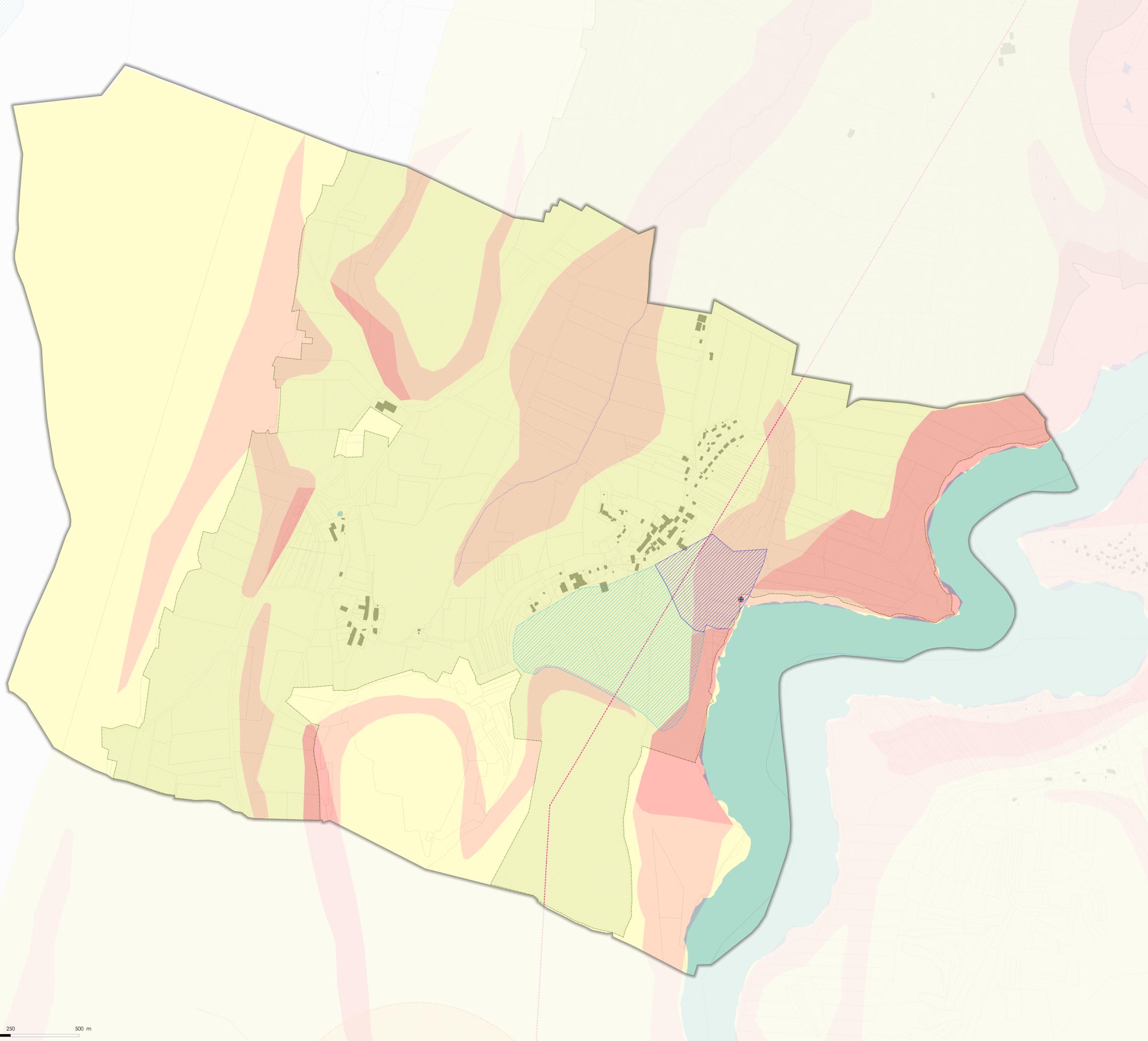
Informations complémentaires

- Parcelles
- Bâlis
- Cimetières
- Surfaces en eau
- Cours d'eau
- Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages

Usage	Nom captage	Commune	Date DUP	DUP
AEP	SOUS LE MOULARD	LARGILLAY-MARSONNAY		no_doc





Commune de MENETRUX-EN-JOUX

Annexes



Echelle : 1/4500 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDE DE PROTECTION DES SITES CLASSES ET INSCRITS (type AC2)

- Site Classé
- Site inscrit

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

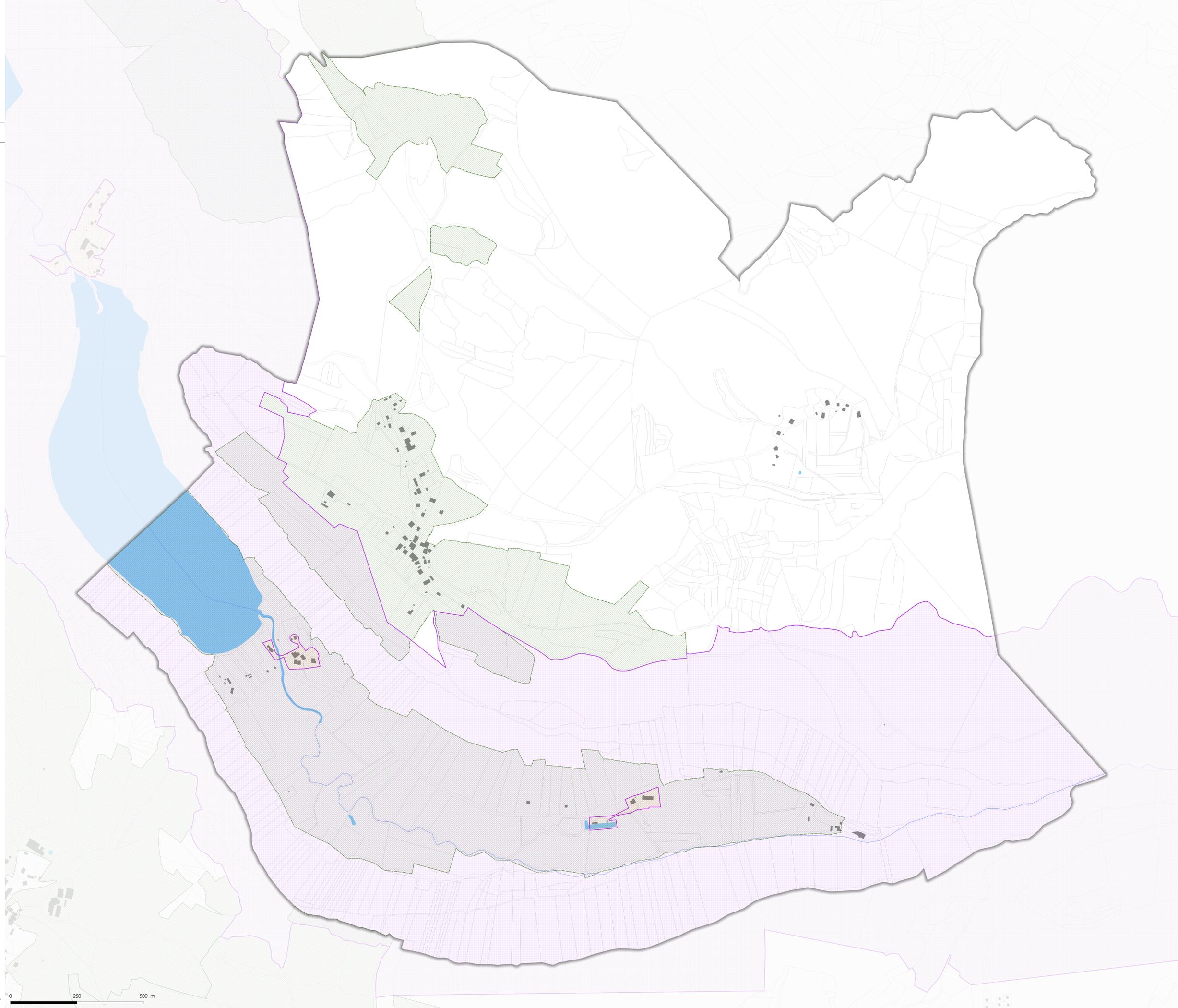
- Soumis au régime forestier

Informations complémentaires

- Parcelles
- Bâtis
- Cimetière
- Surfaces en eau
- Cours d'eau
- Routes

Liste du patrimoine

Liste des coplages





Commune de MESNOIS

Annexes



Echelle : 1/7000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU
DES ARTICLES L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)

Captage d'eau potable

- AEP
- Périmètre protection immédiat des captages
- Périmètre protection rapproché des captages
- Périmètre protection éloigné des captages

SERVITUDE RESULTANT D'UN PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES ETABLI
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT OU D'UN DOCUMENT
VALANT PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES EN APPLICATION
DE L'ARTICLE L. 562-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (type PM1)

- Zone 2 - PPR Vouglans-Nord
- Zone 3 - PPR Vouglans-Nord

SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES (type I4)

- Ligne électrique 3ème catégorie
- LIAISON 63kV NO 1 PYMONT-SAISSE (LA)

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

- Soumis au régime forestier

Informations complémentaires

- Parcelles
- Bâlis
- Cimelière
- Surfaces en eau
- Cours d'eau
- Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages

Usage	Nom captage	Commune	Date DUP	DUP
AEP	MESNOS	MESNOS	2010-09-27	039_DUP_0048
AEP	CENTRE	MESNOS	2010-09-03	039_DUP_0093





Commune de PATORNAY

Annexes



Echelle : 1/2500 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



**SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU
DES ARTICLES L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)**

Périmètre protection éloigné des captages

**SERVITUDE RESULTANT D'UN PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES ETABLI
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT OU D'UN DOCUMENT
VALANT PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES EN APPLICATION
DE L'ARTICLE L. 562-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (type PM1)**

Zone 1 - PPR Vouglans-Nord

Zone 2 - PPR Vouglans-Nord

Zone 3 - PPR Vouglans-Nord

SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES (type I4)

Ligne électrique 3ème catégorie

LIAISON 63kV NO 1 BLYE-SAÏSSE (LA)

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

Soumis au régime forestier

Informations complémentaires

Parcelles

Bâti

Clivellière

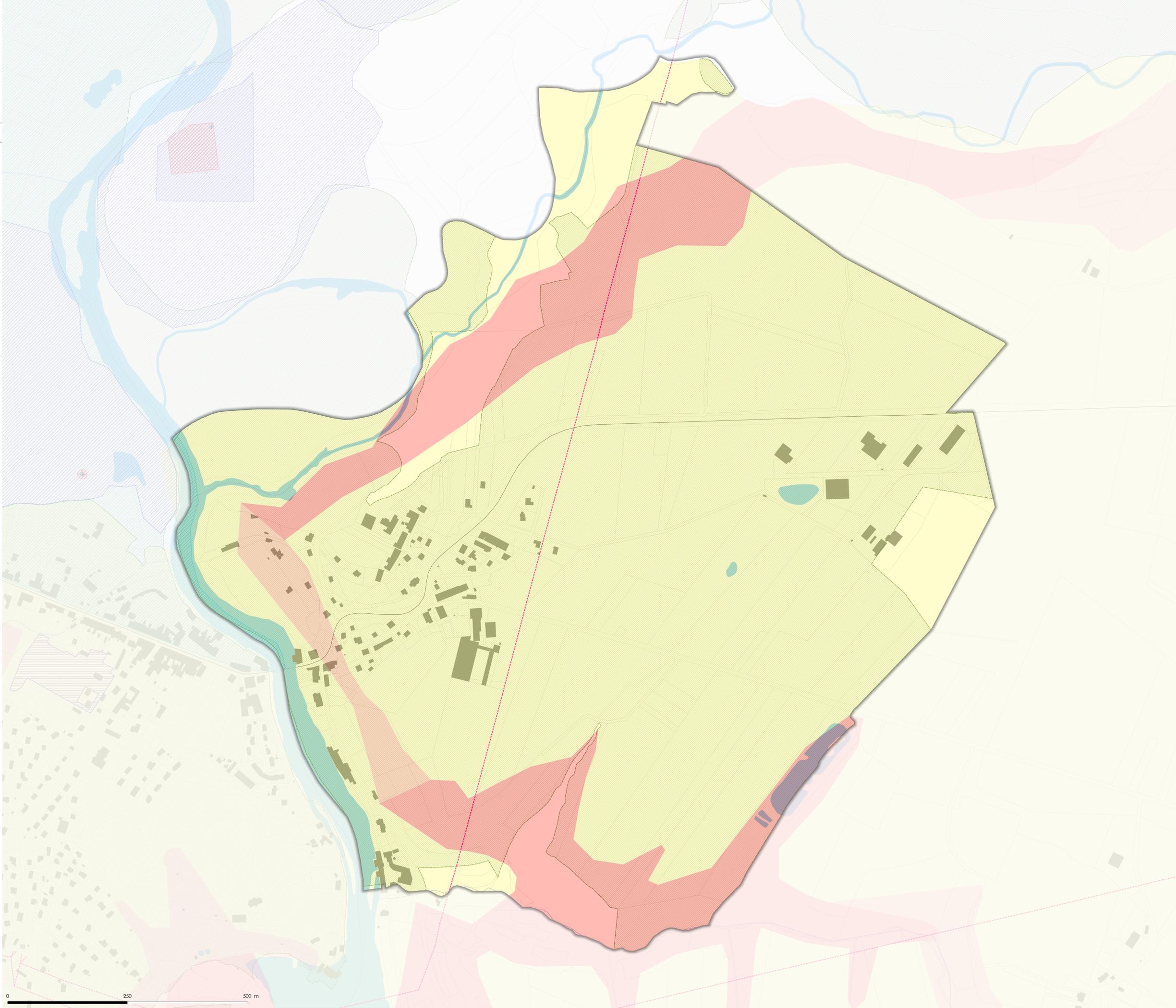
Surfaces en eau

Cours d'eau

Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages





Commune de PONT-DE-POITTE

Annexes



Echelle : 1/4500 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



**SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU
DES ARTICLES L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)**

▨ Périmètre protection rapproché des captages
▨ Périmètre protection éloigné des captages

**SERVITUDE RESULTANT D'UN PLAN DE PREVENTION DES RIQUES NATURELS PREVISIBLES ETABLI
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT OU D'UN DOCUMENT
VALANT PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES EN APPLICATION
DE L'ARTICLE L. 562-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (type PM1)**

■ Zone 1 - PPR Vouglans-Nord
■ Zone 2 - PPR Vouglans-Nord
■ Zone 3 - PPR Vouglans-Nord

SERVITUDES LIEES A LA PROTECTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS (type JS1)

▨ Equipements sportifs

SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES (type I4)

Ligne électrique 3ème catégorie

▨ LIAISON 63kV NO 1 BLYE-SAISSE (LA)
▨ LIAISON 63kV NO 1 MOREZ-SAISSE (LA)
▨ LIAISON 63kV NO 1 PYMONT-SAISSE (LA)
▨ LIAISON 63kV NO 1 SAISSE (LA)-VOUGLANS
▨ Poste électrique

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

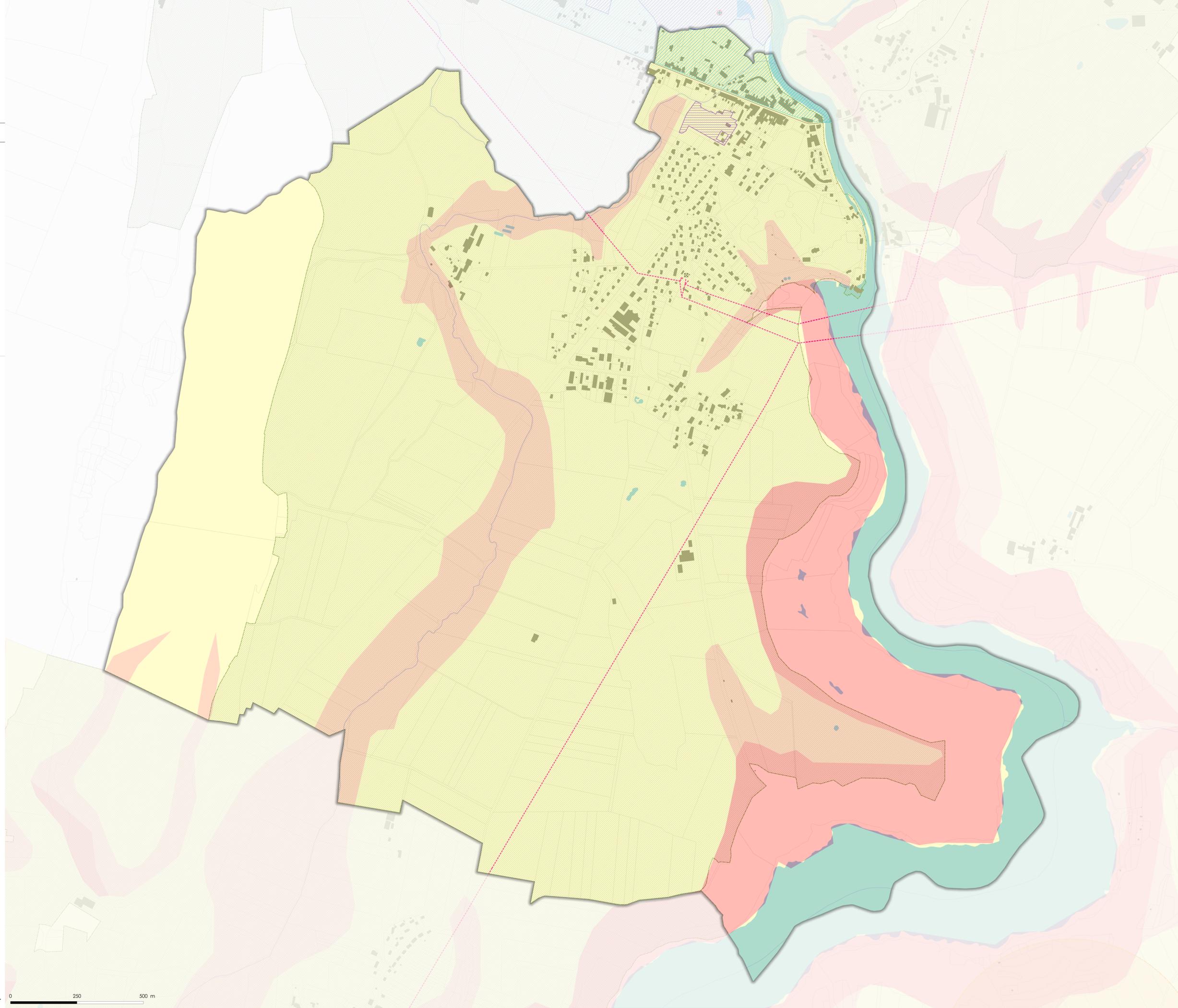
▨ Soumis au régime forestier

Informations complémentaires

▨ Parcelles
▨ Bâti
▨ Clôture
▨ Surfaces en eau
▨ Cours d'eau
▨ Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages





Commune de SAUGEOT

Annexes



Echelle : 1/4000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDES DE PROTECTION DES SITES CLASSES ET INSCRITS (type AC2)

Site Classé

SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU DES ARTICLES L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)

Caplage d'eau potable

AEP

Périmètre protection immédiat des captages

Périmètre protection rapproché des captages

Périmètre protection éloigné des captages

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

Soumis au régime forestier

Informations complémentaires

Parcelles

Bâtis

Cimetière

Surfaces en eau

Cours d'eau

Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages

Usage	Nom captage	Commune	Date DUP	DUP
AEP	LE PETIT GEOT 2	SAUGEOT		no_doc
AEP	LE PETIT GEOT 1	DENEPIERES		no_doc



Commune de SAINT-MAURICE-CRILLAT

Annexes



Echelle : 1/7000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDE DE PROTECTION DES SITES CLASSES ET INSCRITS (type AC2)

- Site Classé
- Site inscrit

SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU
DES ARTICLES L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)

- Périmètre protection rapproché des captages
- Périmètre protection éloigné des captages

SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES (type I4)

- Ligne électrique 3ème catégorie
- LIAISON 63KV NO 1 MOREZ-SAISE (LA)

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

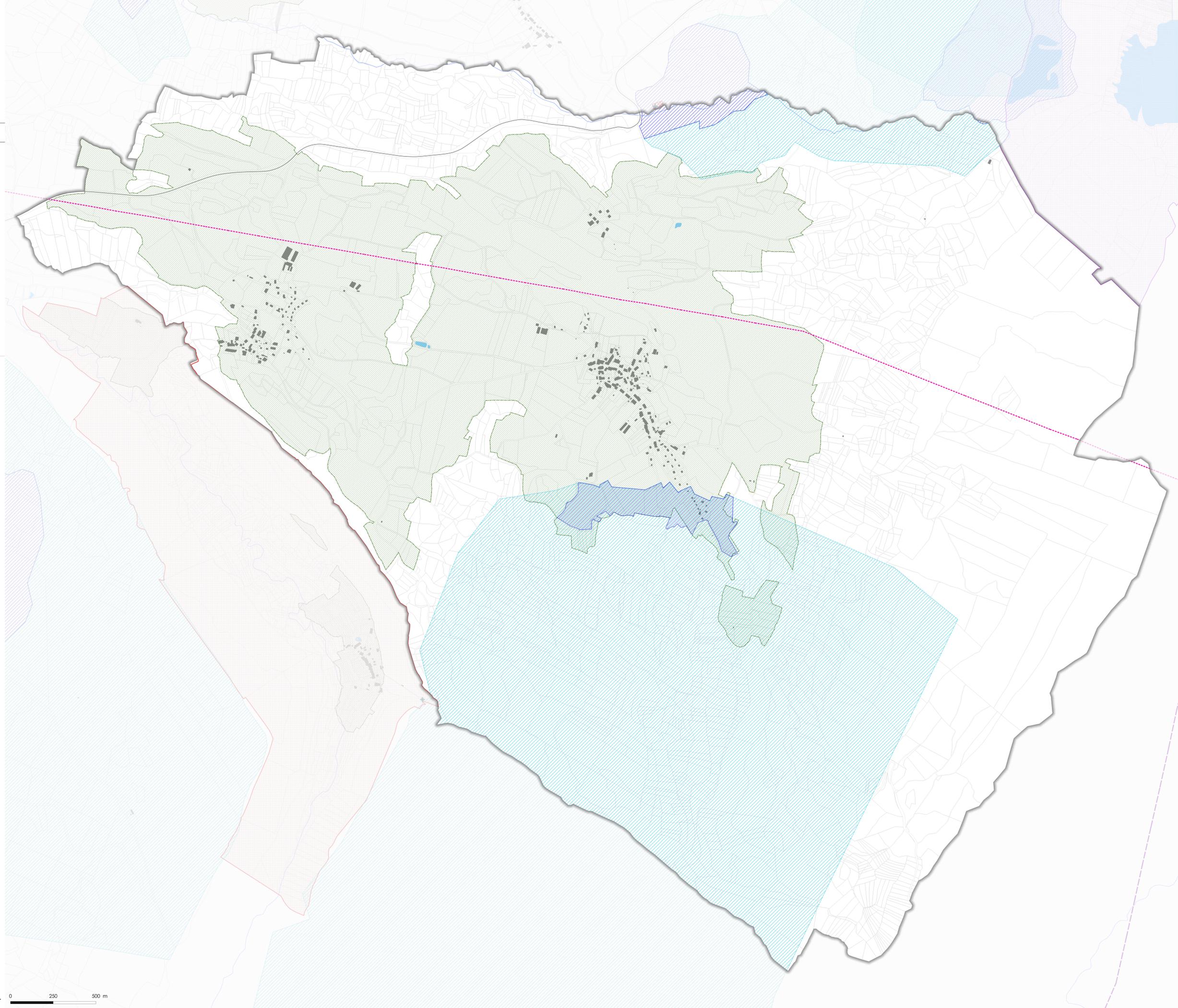
- Soumis au régime forestier

Informations complémentaires

- Parcelles
- Bâtis
- Chimèrière
- Surfaces en eau
- Cours d'eau
- Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages





Commune de SONGESON

Annexes



Echelle : 1/6500 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES (type AC1)

- Monuments historiques protégés
- Périmètre de protection des monuments historiques

SERVITUDE DE PROTECTION DES SITES CLASSES ET INSCRITS (type AC2)

- Site Classé
- Site Inscrit

SERVITUDE RESULTANT D'UN PLAN DE PREVENTION DES RIQUES NATURELS PREVISIBLES ETABLIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT OU D'UN DOCUMENT VALANT PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (type PM1)

- Zone 1 - R111-3 Secteur Lac de Chalain
- Zone 3 - R111-3 Secteur Lac de Chalain

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

- Soumis au régime forestier

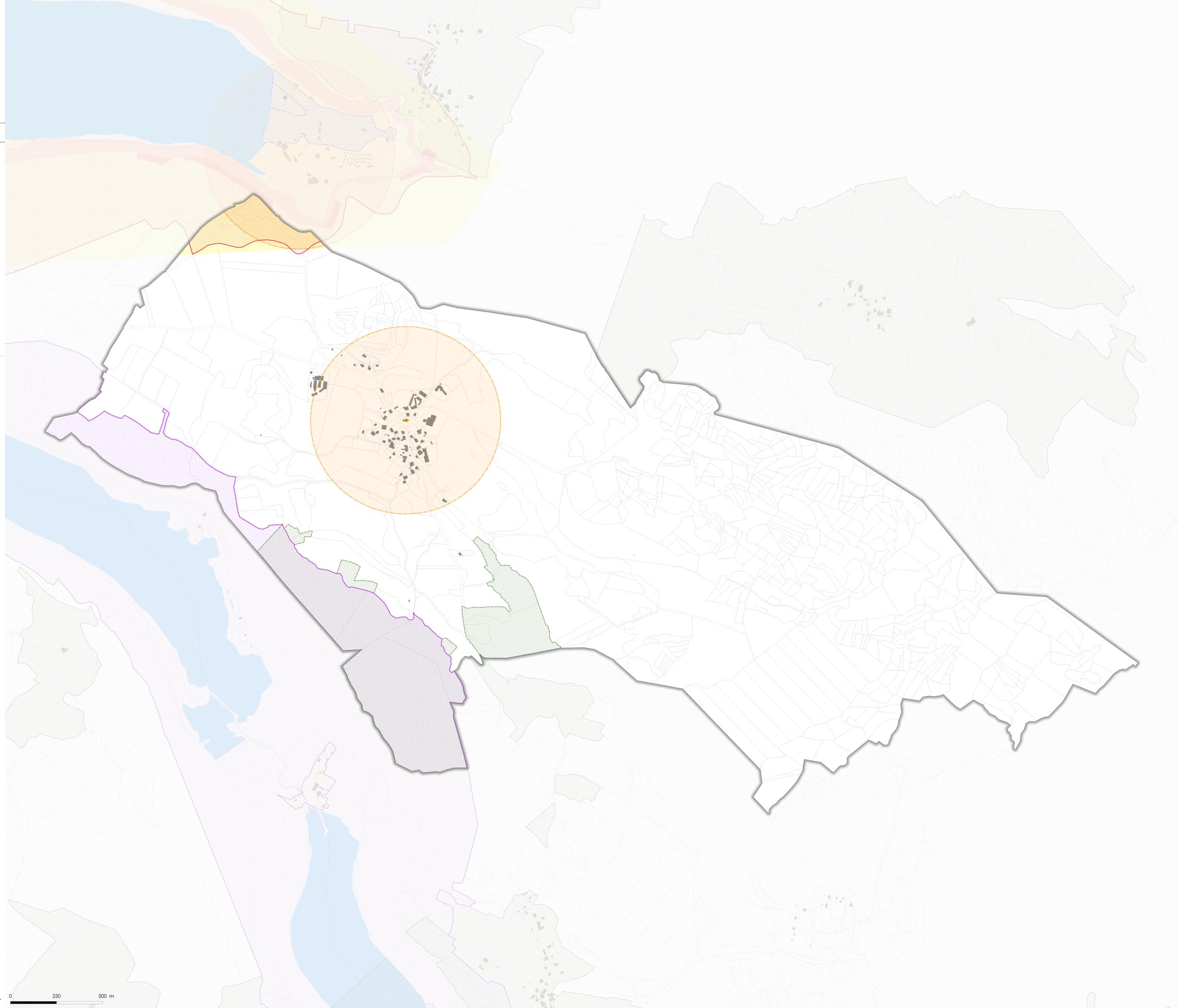
Informations complémentaires

- Parcelles
- Bâtis
- Charnière
- Surfaces en eau
- Cours d'eau
- Routes

Liste du patrimoine

Type	Nom	Type de protection	Commune
Immeuble	Eglise	Inscrit	Songeson

Liste des coplages





Commune de SOUCIA

Annexes



Echelle : 1/6000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES (type AC1)

■ Périmètre de protection des monuments historiques

ZONES DE PROTECTION DU PATIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN INSTITUTEES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 70 DE LA LOI N° 83-8 DU 7 JANVIER 1983 (type AC4)

■ Site Patrimonial Remarquable

SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU DES ARTICLES L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)

■ Périmètre protection immédiat des captages

■ Périmètre protection rapproché des captages

■ Périmètre protection éloigné des captages

SERVITUDE RESULTANT D'UN PLAN DE PREVENTION DES RIQUES NATURELS PREVISIBLES ETABLIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT OU D'UN DOCUMENT VALANT PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (type PM1)

■ Zone 3 - PPR Vouglans-Nord

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

■ Soumis au régime forestier

Informations complémentaires

■ Parcelles

■ Bâti

■ Cimetiére

■ Surfaces en eau

■ Cours d'eau

■ Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages





Commune de THOIRIA

Annexes



Echelle : 1/6500 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU
DES ARTICLE L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)

Caplage d'eau potable
◆ PRV

SERVITUDE RESULTANT D'UN PLAN DE PREVENTION DES RIQUES NATURELS PREVISIBLES ETABLIS
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT OU D'UN DOCUMENT
VALANT PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES EN APPLICATION
DE L'ARTICLE L. 562-4 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (type PM1)

Zone 2 - PPR Vouglans-Nord
Zone 3 - PPR Vouglans-Nord

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER
■ Soumis au régime forestier

Informations complémentaires
■ Parcelles
■ Bâlis
■ Clivellière
■ Surfaces en eau
■ Cours d'eau
■ Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages

Usage	Nom captage	Commune	Date DUP	DUP
PRV	LA FRAITE	THOIRIA	2014-06-12	no_doc





Commune de UXELLES

Annexes



Echelle : 1/4000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU
DES ARTICLES L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)

Captage d'eau potable

- AEP
- Périmètre protection immédiat des captages
- Périmètre protection rapproché des captages
- Périmètre protection éloigné des captages

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

- Soumis au régime forestier

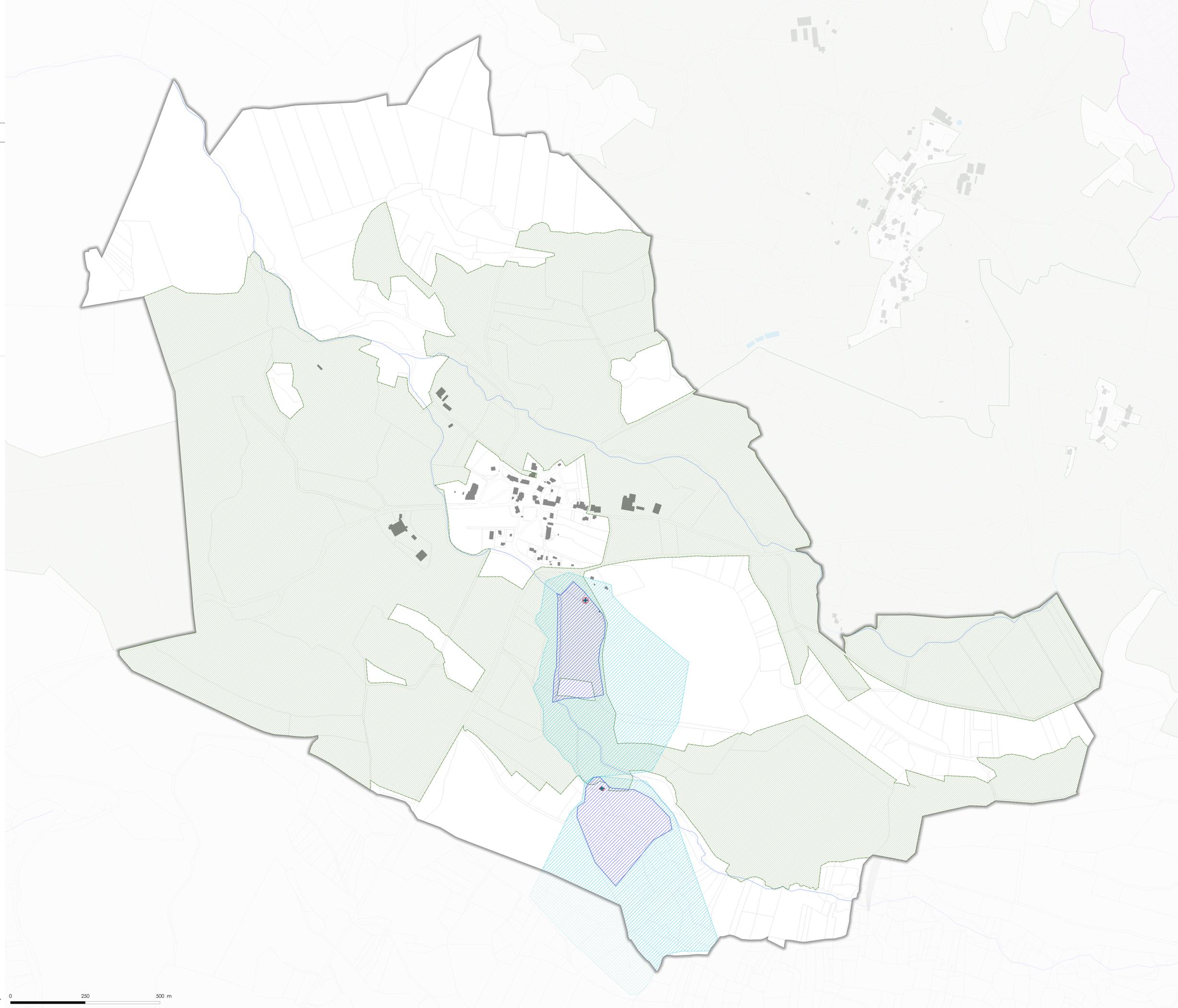
Informations complémentaires

- Parcelles
- Bâtis
- Cimelière
- Surfaces en eau
- Cours d'eau
- Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages

Usage	Nom captage	Commune	Date DUP	DUP
ASP	LES CROZETTES	UXELLES	2010-05-19	039_DUP_0069
ASP	FORAGE FONTAINE FROIDE 2	UXELLES	2010-05-19	039_DUP_0069





Commune de VERTAMBOZ

Annexes



Echelle : 1/5500 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



SERVITUDE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES (type AC1)

■ Périmètre de protection des monuments historiques

SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES INSTITUTEES EN VERTU DES ARTICLES L. 1321-2 ET R. 1321-13 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (type AS1)

Caplage d'eau potable

● AEP

■ Périmètre protection immédiat des captages

■ Périmètre protection rapproché des captages

SERVITUDE RESULTANT D'UN PLAN DE PREVENTION DES RIQUES NATURELS PREVISIBLES ETABLIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT OU D'UN DOCUMENT VALANT PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 562-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (type PM1)

■ Zone 2 - PPR Vouglans-Nord

■ Zone 3 - PPR Vouglans-Nord

SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES (type I4)

■ Ligne électrique 3ème catégorie

■ LIAISON 63kV NO 1 BLYE-SAISSE (LA)

BOIS ET FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

■ Soumis au régime forestier

Informations complémentaires

■ Parcelles

■ Bâtis

■ Chemière

■ Surfaces en eau

■ Cours d'eau

■ Routes

Liste du patrimoine

Liste des captages

Usage	Nom captage	Commune	Date DUP	DUP
AEP	LA CHENOT	VERTAMBOZ	1993-11-16	039_DUP_0090

